

TRANSACTION VENTE

PRIX DE VENTE (EUROS)	HONORAIRES (TTC)* MANDAT « CONFIANCE »	HONORAIRES (TTC)* MANDAT « SIMPLE »
Jusqu'à 149.999 €	7 %	8 %
De 150.000 € à 299.999 €	6 %	7 %
De 300.000 € à 599.999 €	5 %	6 %
De 600.000 € à 999.999 €	4 %	5 %
De 1.000.000 € à 1.999.999 €	3 %	4 %
Au-delà de 2.000.000 €	2 %	3 %

Les honoraires de transaction affichés ci-dessus sont exprimés Toutes Taxes Comprises (TTC)* et sont à la charge du vendeur (sauf dans le cas de successions, où ils sont à la charge de l'acquéreur).

LOCATION

A la charge du bailleur :

Honoraires d'entremise et de négociation	150 € TTC*
Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail.	12 € / m ² TTC*
Honoraires de réalisation de l'état des lieux.	3 € / m ² TTC*

A la charge du locataire :

Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail.	12 € / m ² TTC*
Honoraires de réalisation de l'état des lieux.	3 € / m ² TTC*

Rédaction et signature d'un avenant au bail : 240 € TTC* à la charge du demandeur.

ACTES ISOLÉS

Les frais d'actes isolés s'élèvent à 500 euros TTC * et sont à la charge du demandeur.

* Taux de TVA en vigueur : 20 %